



Conseil de sécurité

Distr. générale
15 mars 2012
Français
Original : espagnol

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)

Note verbale datée du 1^{er} mars 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Mission permanente du Chili auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente du Chili auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Conseil de sécurité et a l'honneur de l'informer que, le 21 février 2012, le Chili a publié au *Journal officiel* le décret n° 127 du 27 septembre 2011 portant application des résolutions 1874 (2009) et 1928 (2010) du Conseil de sécurité concernant les mesures adoptées à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée, dont le texte est joint à la présente note*.

La Mission permanente du Chili tient à faire savoir qu'en prenant ledit décret, l'État incorpore ces mesures dans son droit interne, en application des résolutions du Conseil de sécurité susvisées.

* Le texte peut être consulté dans les archives du Secrétariat.

